

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1) Définition

Un PAC permet RNCan d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, RNCan doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

2) Définition des exigences

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) a le mandat de mettre en œuvre une série de programmes de sensibilisation axés sur les sciences physiques et comportementales à l'origine des pratiques de réduction des feux de forêt réussies. Les programmes de sensibilisation feront partie intégrante d'un programme de formation normalisé national (c.-à-d., FireSmart). Les éléments des programmes de sensibilisation comprendront la coordination des activités de la Journée de la sécurité communautaire contre les feux de forêt nationale annuelle, la prestation d'une série d'ateliers de protection contre les feux de forêt communautaires, l'établissement d'un programme d'évaluation maison des dangers des feux de forêt, la mise en œuvre du programme de reconnaissance communautaire FireSmart et l'établissement d'un comité consultatif FireSmart national composé de membres des Premières nations.

La prestation de ces programmes de sensibilisation nécessitera la révision des modules de formation de protection communautaire contre les feux de forêt afin qu'ils comprennent les pratiques exemplaires de l'industrie nord-américaine, y compris celles suivies par le US Forest Service, afin de générer des partenariats de collaboration dans un programme de protection communautaire national contre les feux de forêt. Une formation relative aux outils de développement et de maintenance du programme, à la sensibilisation du public et à l'évaluation sera requise.

Critères d'évaluation de l'Énoncé des capacités

Tout fournisseur intéressé doit démontrer qu'il satisfait aux exigences suivantes à l'aide d'un énoncé des capacités :

1. 5 ans ou plus d'expérience :
 - Conception du manuel de formation FireSmart et de produits d'éducation du public.

- Formation de représentants communautaires, de propriétaires et d'évaluateurs relativement aux pratiques FireSmart.
 - Expérience en collaboration avec des organismes de gestion des feux de végétation canadiens et avec des collectivités en matière d'activités de sensibilisation et de formation.
 - Expérience en prestation d'ateliers et de programmes de formation à des représentants communautaires.
2. Grande connaissance des principes et des pratiques FireSmart ainsi que des renseignements et des produits offerts.
 3. Connaissance du programme FireWise des États-Unis, le seul programme national américain à offrir une expertise approfondie sur les pratiques de réduction des feux de forêt, et de ses outils et produits connexes.
 4. Le contractant doit connaître les publications et le matériel de formation de FireSmart et avoir le droit de les utiliser.

3) Accords commerciaux

Ce marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :
North America Free Trade Agreement (NAFTA);
Agreement on Internal Trade (AIT);
Canada/Chile; Canada/Columbia and Canada/Panama.

4) Titre de propriété intellectuelle

Le fournisseur possède actuellement le titre de propriété intellectuelle des produits FireSmart. Ceux-ci ont été conçus en collaboration avec les organismes de gestion des feux provinciaux, territoriaux et fédéraux et sont destinés à être utilisés par ces derniers afin de promouvoir la réduction des risques relatifs aux feux de végétation dans les collectivités.

Le fournisseur est la seule organisation détenant l'autorisation d'employer les produits FireSmart et assurément la seule organisation apte à fournir les services cernés dans l'énoncé des travaux.

Le droit de propriété de toute propriété intellectuelle sur les documents originaux découlant du projet de contrat sera transféré au contractant.

5) Période du marché

La durée du contrat s'étendra de l'attribution du contrat à mars 2017, avec des années d'option qui peuvent prolonger le contrat jusqu'au 31 mars 2020.

6) Estimation du coût

La valeur maximale estimée du contrat est de 200 000 \$ CA, y compris les trois années d'option proposées.

7) Exception au Règlement sur les marchés de l'état

*Section 6 (d) du Règlement sur les marchés de l'État
Article 502 12(b) of the Accord sur le commerce intérieur
Article 1016.2 (b) de l'Accord de libre-échange Nord-américain*

8) Nom et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le PAC.

Partners in Protection Association
501 Papineau Street
Penticton BC
V2A 4X6

9) Marche à suivre pour répondre au PAC.

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit préférablement par courriel auprès de l'autorité contractante indiquée dans le préavis au plus tard à la date et l'heure de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis. »

10) La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités

La date limite de dépôt d'un Énoncé des capacités est le 18 novembre 2016 à 14 h HNR.

11) Autorité Contractante

Kingsley Okosun
Procurement Specialist
Northern Forestry Centre
5320 122 Street
Edmonton AB
T6H 3S5
Telephone: 780 435-7208
Courriel:Kingsley.okosun@canada.ca